

Agence Espagnole pour la coopération Internationale au développement

Stratégie Humanitaire 2022 - 2023

Le Sahel



STRATÉGIE HUMANITAIRE SAHEL 2022-2023

LE SAHEL

L'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID), rattachée au ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération (MAUC), est le principal organe de gestion de la coopération espagnole, laquelle, dans le cadre de son action en faveur du développement durable et contre la pauvreté, aligne ses objectifs sur ceux de l'Agenda 2030 et inscrit l'action humanitaire parmi ses priorités.

L'Office pour l'action humanitaire (OAH) de l'AECID, créé en 2007, est chargé de la gestion et de la mise en œuvre de l'action humanitaire publique espagnole, régie par les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. L'action de l'OAH suit les recommandations

générales définies dans l'actuel Plan directeur de la coopération espagnole et dans la Stratégie d'action humanitaire de la coopération espagnole 2019-2026 (SAH). Ce dernier document constitue la pierre angulaire de l'action humanitaire de l'Espagne et définit plusieurs approches qui orientent les interventions en fonction de divers facteurs : les droits des populations assistées ; le genre, l'âge et la diversité ; la prévention, la réduction des risques de catastrophes et le suivi des risques ; la résilience, le principe « ne pas nuire » et la sensibilité au conflit ; la protection de l'environnement. L'OAH s'appuie également sur la Stratégie nationale de diplomatie humanitaire, le document-cadre qui établit les principes et les grandes lignes de l'action humanitaire à l'échelle nationale.

Par ailleurs, dans le sillage du Sommet humanitaire mondial de 2016 et du Grand Bargain adopté cette même année, l'AECID a acquis divers engagements visant à améliorer la qualité de l'aide.

Dans cet esprit, et afin d'accroître les performances de la réponse humanitaire apportée par l'AECID dans les principaux contextes de crise, des **stratégies humanitaires** sont définies pour des **zones géographiques prioritaires**. Elles s'inscrivent dans la continuité des plans de réponse humanitaire des Nations Unies et de l'Union européenne et viennent compléter les cadres de partenariat-pays (CPP) éventuellement en vigueur dans les régions concernées.

La stratégie humanitaire pour le Sahel 2022-2023 tire les leçons de l'action mise en œuvre par l'AECID sur les périodes 2018-2019 et 2020-2021 et cherche à **répondre aux principaux besoins identifiés** dans cette région en mettant l'accent sur des secteurs concrets.

Un autre élément doit être pris en compte : alors que près de deux ans se sont écoulés depuis l'apparition de la pandémie mondiale de COVID-19 et que perdure un climat d'incertitude qui, inévitablement, impacte les bailleurs de fonds et les récepteurs de l'aide, nous constatons que cette pandémie est venue exacerber les besoins humanitaires à l'échelle mondiale tout en entraînant une augmentation exponentielle des défis auxquels les acteurs humanitaires sont confrontés au quotidien. Il est évident que la pandémie de COVID-19 et ses effets dans les contextes humanitaires continueront de mobiliser une part importante des contributions acheminées par l'intermédiaire d'ONG ou d'organismes internationaux. C'est pourquoi l'AECID alignera son action sur la « Stratégie de réponse conjointe de la coopération espagnole à la crise de la COVID-19 », qui définit trois axes prioritaires : sauver des vies et renforcer les systèmes de santé ; protéger et restaurer les droits et les moyens de subsistance, tout en renforçant les capacités des personnes en situation de vulnérabilité ; préserver et transformer les systèmes socioéconomiques, reconstituer le tissu productif et renforcer la gouvernance démocratique, en plaçant les personnes au cœur de toute action. À ce contexte humanitaire marqué par une augmentation continue des besoins, vient s'ajouter la guerre en Ukraine, dont les retombées dans d'autres régions du monde sont préoccupantes, notamment en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en raison, d'une part, d'une hausse des prix de l'essence et des aliments, et, de l'autre, des restrictions au commerce qui touchent deux des principaux producteurs de céréales au monde (la Russie et l'Ukraine).

L'approche fondée sur le genre, l'âge et la diversité établie dans la SAH doit guider les interventions de manière transversale. C'est la raison pour laquelle l'AECID veillera à ce que tous les projets auxquels elle apporte son soutien garantissent que toutes les personnes bénéficient de l'aide, des ressources et des services en fonction de leurs besoins spécifiques, de leurs rôles et de leurs capacités. Les femmes et les enfants feront notamment l'objet d'une attention particulière, et la

prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre dans le cadre de crises humanitaires constituera une priorité.

L'AECID appuiera donc les projets qui appliquent les marqueurs de genre du Comité permanent interorganisations des Nations Unies (CPI), codes 3 et 41, et de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire de la Commission européenne (DG ECHO), note 22.

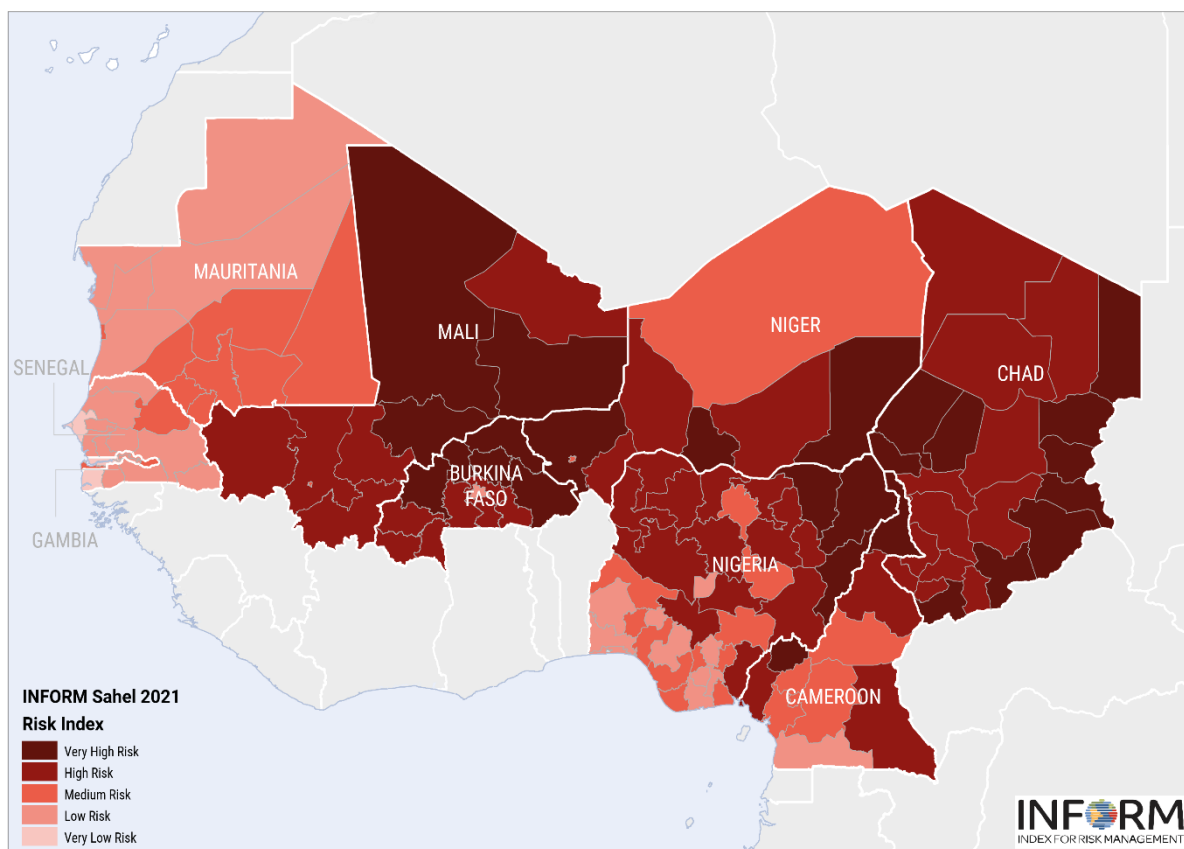
Elle privilégiera par ailleurs les interventions qui tiennent compte des autres approches et priorités horizontales de la coopération espagnole, à savoir : l'approche inclusive ; la gestion axée sur les résultats ; et l'intégration transversale et effective de la durabilité environnementale, de la diversité culturelle et des droits humains. De même, le recours à l'aide en espèces et aux coupons sera considéré un élément clé de la réponse humanitaire et, dans la mesure du possible, l'aide non marquée et le soutien aux acteurs locaux seront encouragés.

1. CONTEXTE RÉGIONAL

¹ « MGA IASC : aperçu général », document du CPI (en anglais IASC : Inter-Agency Standing Committee). Disponible ici :

<https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/Marcador%20de%20G%C3%A9nero%20FAQs.pdf>

² « Marqueur de genre et d'âge », DG ECHO. Boîte à outils disponible ici : https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/gender_age_marker_toolkit_fr.pdf



Le Sahel est l'une des régions les plus pauvres de la planète. C'est aussi une région aujourd'hui frappée par une **crise multidimensionnelle** où se mêlent pauvreté, conflits intercommunautaires, changement climatique et recrudescence de l'extrémisme religieux, et qui doit faire face à une augmentation de l'instabilité et de l'insécurité. La propagation de la violence au Sahel a provoqué une dégradation significative de la situation sécuritaire. Les groupes armés non étatiques s'inscrivant dans la mouvance islamiste occupent de plus en plus de territoires, créant de nouvelles zones d'influence, en particulier dans les pays du littoral. Des attaques ont ainsi été enregistrées au Bénin et en Côte d'Ivoire, et une présence stable de ces groupes a pu être constatée dans les zones frontalières entre les pays du Sahel et leurs voisins côtiers. D'après l'Aperçu des besoins humanitaires et financiers pour la crise du Sahel (avril 2021)³, qui reprend les chiffres du Cadre harmonisé pour le Sahel, 14 millions de personnes seront confrontées à l'insécurité alimentaire en phases de crise et d'urgence, 1,6 millions d'enfants devraient souffrir de malnutrition sévère et 5,3 millions de personnes devraient être contraintes de fuir leurs foyers (déplacées internes et réfugiés).

Sur les neuf pays de la région, quatre figurent parmi les dix derniers de la liste du Rapport sur le développement humain publié en 2020⁴. Le Mali et le Niger en font partie.

Avec un taux moyen d'accroissement de la population de 3,375 % par an, ces deux pays font du Sahel l'un des endroits au monde où la croissance démographique est la plus élevée. En 2030, la population de la région devrait atteindre les 438,32 millions de personnes⁵. Or, cet accroissement de population ne s'accompagne pas en parallèle d'une croissance économique, et les personnes les plus vulnérables

³ « Crise du Sahel : aperçu des besoins humanitaires et financiers », 2021. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/crise-du-sahel-aper-u-des-besoins-humanitaires-et-financiers-avril-2021>.

⁴ « Rapport sur le développement humain 2020 », PNUD, 2020. Disponible ici : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2020_overview_spanish.pdf.

⁵ Ce chiffre fait référence à l'ensemble des neuf pays de la région du Sahel et du lac Tchad. Disponible ici : <http://worldpopulationreview.com/countries/>

sont les premières touchées par l'absence de services de base et par les terribles conflits internes, qui sont à l'origine d'une dégradation de leurs conditions de vie.

Pays	Population 2021	Population 2030
Niger	25 130 817	34 846 000
Mali	20 855 735	26 957 000

Ces dernières années, la population civile a été confrontée à de multiples épisodes de violence (bassin du lac Tchad, centre et nord du Mali). Les tensions et les conflits ont provoqué la destruction d'infrastructures et de nombreuses pertes en vies humaines, plongeant un grand nombre de personnes dans la souffrance et les contraignant à quitter leurs foyers. Par ailleurs, les états d'urgence mis en place de manière récurrente par les gouvernements de la région afin de combattre l'insécurité dans certaines zones, ont entraîné une restriction des droits et réduit la capacité d'autosuffisance des populations.

Confrontée à une extrême pauvreté, la région du Sahel est aussi particulièrement exposée aux effets du changement climatique et aux conséquences dévastatrices de la pandémie. Il en résulte une crise chronique et prévisible, qui requiert une réponse coordonnée, la mobilisation d'une large gamme d'instruments financiers et techniques et l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs. Le retrait progressif des donateurs humanitaires, qui se sont tournés vers d'autres crises ou situations d'urgence, la réduction des financements, l'aggravation des besoins humanitaires provoquée par la pandémie de COVID-19 et, plus récemment, l'intensification de l'insécurité alimentaire suite à la guerre en Ukraine, sont autant de raisons qui exigent de mettre en œuvre une approche renforcée de la prévention des risques et d'introduire progressivement des mécanismes d'anticipation, tout en assurant une meilleure articulation du nexus humanitaire-développement-paix dans des secteurs essentiels, tels que l'éducation, la santé, les activités productives et la sécurité alimentaire.

Compte tenu des capacités budgétaires et humaines dont il dispose actuellement, l'OAH cible son action au Sahel sur deux pays : le Mali et le Niger. Toutefois, il n'oublie pas d'autres pays de la région, notamment le Nigeria (en particulier le nord-est) et le Burkina Faso qui sont en proie à l'instabilité et à des crises sécuritaires et humanitaires graves.

Mali. Après le coup d'État de 2020, l'instabilité politique et la fragilité des corps et des forces de sécurité de l'État malien ont conduit à une aggravation de la situation sécuritaire. Une autre source d'instabilité est liée aux jeux d'influence des puissances présentes dans le pays, lesquels sont susceptibles d'évoluer.

La déstabilisation du pays a commencé après le coup d'État de 2012 et l'apparition du conflit entre l'État malien et les mouvements indépendantistes touareg. Elle s'est ensuite étendue progressivement à l'ensemble du territoire et, au début de 2022, seules la ville de Bamako et quelques zones de la région de Kayes restaient épargnées. Le conflit qui frappe le Mali a des origines complexes, où se mêlent différents facteurs : haines ancestrales entre ethnies, radicalismes religieux, ingérence étrangère et, surtout, une pauvreté galopante. Les régions les plus touchées sont Mopti, Bandiagara, Douentza, San, Ségou, Gao, Ménaka, Tombouctou et, depuis 2021, Sikasso et

Koutiala, où des groupes radicaux opèrent depuis la frontière avec le Burkina Faso. La région de Kidal, contrôlée par la CMA (Coordination des mouvements de l'Azawad), est aujourd'hui plongée dans le chaos suite au départ des acteurs humanitaires et du développement qui, il y a encore peu, étaient les seuls à fournir de l'aide et des services à la population.

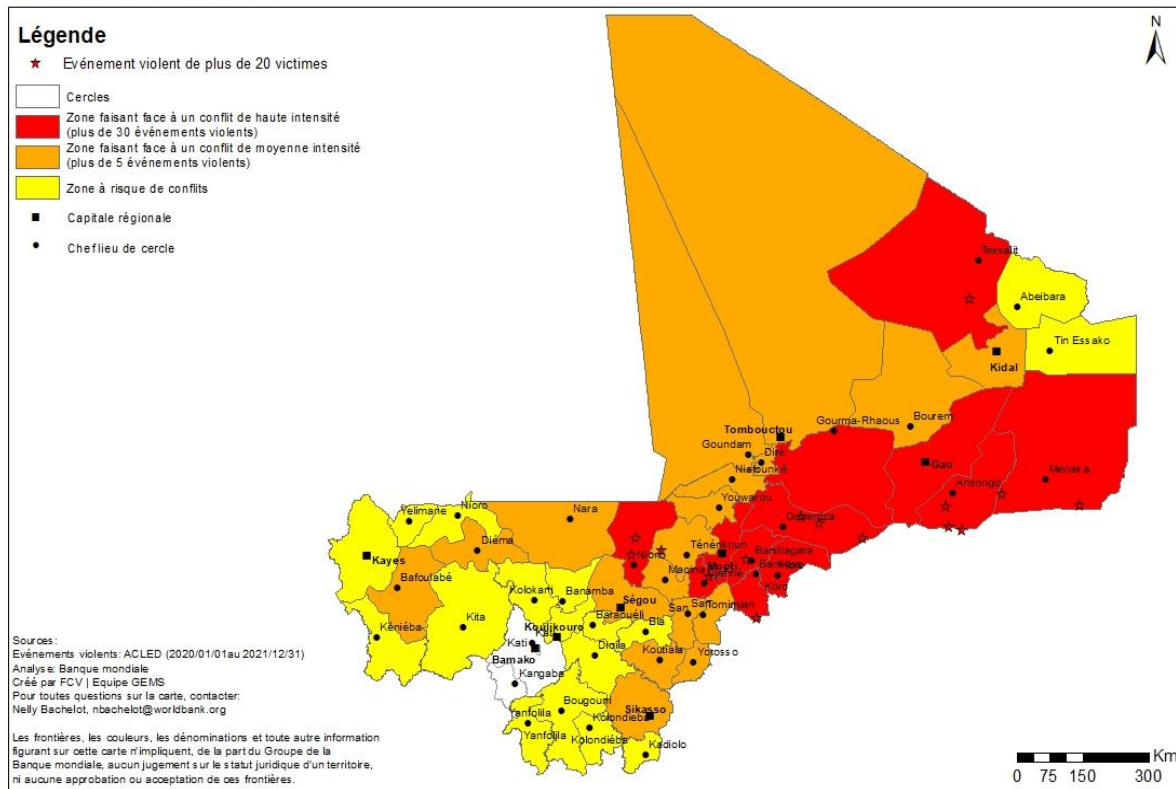
Si en 2019 le nombre de personnes déplacées internes était légèrement supérieur à 200 000 selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en 2022 il s'élevait à 400 000⁶, avec une grande majorité de femmes et d'enfants des ethnies peul et dogon. Ces personnes sont entassées dans des camps ou accueillies par des familles qui vivent dans des zones relativement calmes, et leur arrivée fragilise la cohésion sociale alors que la crise de la COVID-19 a entraîné une diminution des ressources économiques, déjà faibles, de la population d'accueil. Les régions qui accueillent le plus grand nombre de personnes déplacées sont les régions du centre du pays.

Au moment de la publication du présent document, le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire extrême (phases de crise, d'urgence et de famine) devait continuer d'augmenter pour diverses raisons liées au contexte sécuritaire, à l'instabilité politique croissante, à la crise de la COVID-19 et aux effets du changement climatique (sécheresses et inondations de plus en plus destructrices et récurrentes). En dépit des efforts de la communauté internationale, la malnutrition infantile ne cesse d'augmenter et 10 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, la situation étant particulièrement préoccupante dans la région de Ségou, plus concrètement dans le cercle de Niono, et dans les régions de Mopti, Bandiagara et Gao, où l'insécurité alimentaire avoisine les 30 %.

⁶ Plateforme de coordination des déplacements forcés au Sahel, HCR. Disponible ici : <https://data.unhcr.org/fr/situations/sahelcrisis/location/8695>

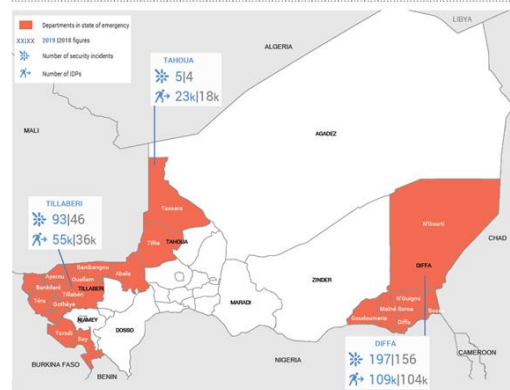
Mali - Zones en conflit et zone de prévention

Depuis le 01/01/2021 au 31/12/2021



Sur le plan sécuritaire, la situation ne cesse de se dégrader en raison des violences commises par les groupes extrémistes, les groupes armés communautaires, les milices et même, de plus en plus souvent, par les forces et les corps de sécurité de l'État. La recrudescence des assassinats, des enlèvements, des viols et des attaques à l'encontre des enfants est particulièrement alarmante, de même que l'apparition de cas d'esclavage interethnique. Les violations de droits humains se produisent en majeure partie dans les régions de Gao, Bandiagara, Mopti et Ségou, qui sont les plus touchées par le conflit. Par ailleurs, les activités des groupes armés, la présence d'engins explosifs et de mines et le vide sécuritaire compliquent grandement l'accès humanitaire.

Niger. Le HCR estime à plus de 580 007 le nombre de personnes déplacées, réfugiées et retournées (255 401 personnes réfugiées et 274 257 déplacées). Ce chiffre suit une courbe ascendante depuis plusieurs années, principalement pour deux raisons. D'une part, on assiste à une pérennisation, une intensification des conflits qui sévissent dans certains endroits du pays : régions de Diffa et du Tchad (129 835 personnes réfugiées, 67 817 déplacées), même si on constate une diminution importante suite aux retours volontaires dans la de Diffa, encouragés par le gouvernement nigérien juin 2021, qui ont conduit 40 138 personnes à



voire
 lac
 région
 en

⁷Crise humanitaire au Niger, DG ECHO, juillet 2021.

Disponible ici : <https://reliefweb.int/map/niger/niger-humanitarian-crisis-july-2021-dg-echo-daily-map-08072021-Julio.2021>.

rentrer chez elles (7 376 ménages et 35 445 personnes revenues du Nigeria) ; régions de Tillabéri et de Tahoua, à la frontière du Mali (20 629 personnes réfugiées, 55 625 déplacées internes). D'autre part, de nouvelles sources d'instabilité sont apparues à la frontière du Burkina Faso (10 000 personnes déplacées) et dans la région de Maradi, frontalière du Nigeria (57 122 personnes réfugiées enregistrées dans le système biométrique du HCR, et 23 774 non enregistrées). En matière de migrations, le Niger est devenu depuis quelques années un pays de transit vers le nord de l'Afrique et un pays d'accueil (réinstallation de personnes migrantes et réfugiées).

Le Niger est exposé à des chocs conjoncturels (inondations, sécheresses) et à des crises structurelles qui se superposent et nuisent à la capacité de résilience en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le nombre de personnes en situation de pauvreté structurelle et en besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle, à différents niveaux, demeure élevé. Ce chiffre est estimé à 3,8 millions⁸ et aucune amélioration n'est constatée. Tous les ans, de nombreuses familles subissent les effets de la hausse des prix, du changement climatique et de l'insécurité. D'après l'Aperçu des besoins humanitaires, le financement nécessaire pour couvrir les besoins humanitaires au Niger en 2022 s'élèverait à 475 M de dollars. Le nombre d'enfants non scolarisés a augmenté en raison de l'insécurité et des catastrophes naturelles, en particulier dans les régions de Diffa et de Tillabéri, où beaucoup d'écoles ont dû fermer. Selon les informations de l'OCHA publiées en novembre 2021, dans la seule région de Tillabéri, le conflit a déjà provoqué la fermeture de 339 écoles, privant 33 564 enfants d'éducation et laissant sans emploi 781 enseignants.

Les acteurs humanitaires présents au Niger souhaitent prioriser l'approche triple nexus humanitaire-développement-paix et renforcer ainsi la capacité de résilience des communautés touchées. C'est dans ce même esprit que le gouvernement nigérien a mis en place un comité technique de haut niveau (CTHN), qu'il a doté d'un comité technique tripartite sur le nexus urgence-développement (CTTNUD). Au cours du premier semestre de 2021, ce comité technique a travaillé sur un plan d'action pour la période 2021-2023 visant à établir une base solide pour rendre opérationnelle l'approche triple nexus dans les structures de l'État et à promouvoir la coordination avec les services décentralisés pour la mise en œuvre des réponses humanitaires.

La stratégie humanitaire dans la région doit donc relever plusieurs défis :

- Accès et sécurité : la persistance des conflits, la présence de groupes armés, la coordination civilo-militaire, la prolifération de mines antipersonnel ainsi que les restrictions et les mesures de confinement décrétées pour freiner la pandémie de COVID-19 sont autant de facteurs qui rendent de plus en plus difficiles les conditions d'accès humanitaire. En termes de sécurité, la situation des acteurs humanitaires s'est substantiellement dégradée et leur personnel est exposé à des niveaux de risque élevés.
- Coordination : la considérable détérioration de la situation sécuritaire rend d'autant plus nécessaire une meilleure coordination entre les acteurs humanitaires présents dans la région.
- Complémentarité entre agences humanitaires et agences de développement : les acteurs qui interviennent dans la région sont des agences de développement et des agences humanitaires. Il est essentiel que ces acteurs renforcent leur coordination et leur complémentarité, en

⁸ « Niger : Aperçu des besoins humanitaires 2021 », OCHA, janvier 2021. Disponible ici : <https://www.humanitarianresponse.info/es/operations/niger/document/niger-aper%C3%A7u-des-besoins-humanitaires-201>.

développant une approche fondée sur la résilience et sur le nexus humanitaire-développement-paix.

- Intégration transversale des questions environnementales et de la lutte contre le changement climatique : les effets particulièrement néfastes du changement climatique dans la région conduisent à intégrer dans les interventions des mesures visant à atténuer ces effets, à créer une capacité de résilience et d'adaptation et à prévenir les risques de catastrophes.

TABLEAU 1. SAHEL (MALI ET NIGER) : INFORMATION SUR LA SITUATION HUMANITAIRE

Population Mali et Niger	Mali	20,85	45,98 millions
	Niger	25,13	
Population en besoin d'aide humanitaire au Mali et au Niger⁹	Mali	6,39	10,1 millions
	Niger	3,8	
Population déplacée (personnes réfugiées, déplacées internes et retournées)¹⁰	Mali	1,14	1,71 millions
	Niger	0,578	
Enfants atteints de malnutrition aigüe sévère (MAS)¹¹	Mali	0,17	0,5 millions
	Niger	0,4387	
Population en situation d'insécurité alimentaire sévère¹²	Mali	1,3	4 millions
	Niger	2,7	

⁹ « Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2022 », OCHA, 2022. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/world/aper-u-humanitaire-mondial-2022-version-abr-g-e>

¹⁰ Plateforme de coordination des déplacements forcés au Sahel, HCR. Disponible ici : <https://data.unhcr.org/fr/situations/sahelcrisis/location/8695>

¹¹ « Action humanitaire pour les enfants 2022 – Niger », UNICEF. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/niger/humanitarian-action-children-2022-niger>
« Action humanitaire pour les enfants 2022 – Mali », UNICEF. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/mali/humanitarian-action-children-2022-mali>

¹² « Action humanitaire pour les enfants 2022 – Niger », UNICEF. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/niger/humanitarian-action-children-2022-niger>

« Action humanitaire pour les enfants 2022 – Mali », UNICEF. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/mali/humanitarian-action-children-2022-mali>

INFORMATION GÉNÉRALE : INDICES DE DÉVELOPPEMENT

Indice de développement humain¹³	Mali	0,434
	Niger	0,394
Indice de vulnérabilité¹⁴	Mali	7,1
	Niger	7,3
Indice d'inégalité de genre	Mali	0,671
	Niger	0,642

2. POPULATION EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Les niveaux élevés de violence, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les effets du changement climatique et la pauvreté endémique reflètent la situation d'extrême vulnérabilité des populations de la région. D'après l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale de 2022¹⁵, 6,39 millions de personnes au Mali et 3,8 millions de personnes au Niger ont besoin d'assistance humanitaire.

Ces groupes de populations ont été identifiés comme étant les plus vulnérables :

- **Les enfants** : les enfants sont de plus en plus exposés à la violence dans la région du Sahel, où l'on constate une recrudescence des violations graves des droits de l'enfant depuis quelques années¹⁶. Aux degrés élevés de dénutrition, s'ajoutent l'augmentation des violences à leur encontre, leur implication dans les conflits et l'absence de scolarisation. Près d'un enfant sur trois souffre de malnutrition aiguë sévère (MAS) au Mali¹⁷ et au Niger¹⁸. Les niveaux sont particulièrement alarmants chez les enfants de moins de cinq ans, et la malnutrition est l'une des principales causes de mortalité infantile.

¹³ « Rapport sur le développement humain 2020 », PNUD, 2020. Disponible ici : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2020_overview_spanish.pdf

¹⁴ UE, DRMKC, INFORM Report 2021. Disponible ici : <http://www.inform-index.org/Countries/Country-profiles>

¹⁵ « Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2022 », OCHA, 2022. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/world/global-humanitarian-overview-2022>

¹⁶ « Crise du Sahel : Aperçu des besoins humanitaires et financiers », OCHA, 2021. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/crise-du-sahel-aper-u-des-besoins-humanitaires-et-financiers-avril-2021>

¹⁷ « Mali: Aperçu des besoins humanitaires 2021 », OCHA, 2021. Disponible ici : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/document/mali-analyse-de-lacc%C3%A8s-humanitaire-juillet-%C3%A0-septembre-2021-0>

¹⁸ « Niger: Aperçu des besoins humanitaires 2021 », OCHA, 2021. Disponible ici : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/document/mali-analyse-de-lacc%C3%A8s-humanitaire-juillet-%C3%A0-septembre-2021-0>

Le recrutement forcé d'enfants-soldats par les groupes armés se poursuit depuis plusieurs années, notamment dans la région du Liptako-Gourma, à cheval sur les frontières du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Par ailleurs, les enfants sont exposés aux risques d'enlèvements, les filles victimes d'enlèvements étant mariées de force ou utilisées comme esclaves sexuelles. Enfin, l'essor incessant de la radicalisation et de l'extrémisme religieux, l'insécurité et l'impact de la pandémie de COVID-19 limitent considérablement l'accès des enfants à l'éducation dans les pays de la région, où un grand nombre d'écoles ont dû fermer. À titre d'exemple, au Niger, la moitié des enfants entre sept et douze ans ne sont pas scolarisés.

- **Les femmes** : une recrudescence des violences basées sur le genre a pu être constatée ces dernières années, non seulement dans la sphère domestique mais aussi sur le plan économique et surtout sanitaire. Les femmes, les adolescentes et les fillettes sont confrontées à des pratiques telles que l'ablation génitale féminine et les mariages forcés, aux grossesses précoces, à la violence physique et psychique, à l'absence de ressources économiques, ainsi qu'au manque d'infrastructures et de personnel médical adaptés pour répondre à leurs besoins.
- **Populations déplacées et communautés d'accueil** : les conflits politiques et ethniques qui sévissent dans la région entraînent une augmentation croissante du nombre de personnes déplacées, dont les besoins de protection se sont accrus dans différents domaines : lutte contre les violences basées sur le genre, mais aussi éducation, asile, santé et autres services de base relevant de l'assistance humanitaire. Au Niger, le nombre de personnes déplacées dépasse les 280 000 et au Mali il s'élève à près de 400 000¹⁹, ces chiffres ne tenant pas compte des personnes réfugiées et retournées. Il ne faut pas oublier non plus les communautés d'accueil, dont les niveaux de vulnérabilité augmentent de manière parallèle, en particulier pendant les périodes de soudure qui s'allongent en raison du changement climatique. La plupart des communautés d'accueil doivent faire face aux mêmes besoins humanitaires que les populations déplacées qu'elles accueillent, et la nécessité de partager des ressources et des services déjà rares vient accentuer leur vulnérabilité.

3. PRINCIPAUX BESOINS HUMANITAIRES ET RÉPONSE INTERNATIONALE

Les besoins humanitaires identifiés en 2021 sont liés à plusieurs facteurs et sont communs aux deux pays ciblés par la stratégie.

- **Insécurité alimentaire chronique** : la situation s'est sensiblement aggravée pour deux raisons. La première est liée au changement climatique : l'augmentation des inondations, la faible pluviométrie, les invasions récurrentes de nuisibles et le manque de pâturages ont réduit la quantité de ressources disponibles. La seconde s'explique par les tensions intercommunautaires, dont les répercussions sur l'agriculture et l'élevage ont entraîné d'importantes fluctuations des prix des denrées alimentaires. Pour réduire l'impact de l'insécurité alimentaire, il faut s'attaquer à ces causes structurelles. Il faut également faire en sorte que les populations les plus touchées puissent bénéficier des programmes

¹⁹ « Mali: Aperçu des besoins humanitaires 2021 », OCHA, 2021. Disponible ici : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/document/mali-analyse-de-lacc%C3%A8s-humanitaire-juillet-%C3%A0-septembre-2021-0y>

« Niger: Aperçu des besoins humanitaires 2021 », OCHA, 2021. Disponible ici : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/document/mali-analyse-de-lacc%C3%A8s-humanitaire-juillet-%C3%A0-septembre-2021-0>

d'aide alimentaire et nutritionnelle, et créer des mécanismes permettant aux ménages de maintenir leurs capacités de production.

- Taux élevés de dénutrition: la lutte contre la sous-nutrition doit demeurer l'une de nos premières priorités. La dénutrition et la malnutrition sévère sont étroitement liées à l'insécurité alimentaire et à la rareté des ressources, et l'augmentation continue du nombre de personnes qui en souffrent est préoccupante. Dans ce domaine, l'objectif est de promouvoir des mécanismes de prévention et des actions d'anticipation afin d'améliorer la résilience des populations touchées. Il est essentiel de poursuivre les opérations de dépistage et de traitement de la malnutrition sévère et modérée, et des pathologies qui y sont associées, tout en continuant d'encourager les programmes communautaires de sensibilisation en la matière.
- Absence de protection : ces dernières années, le nombre de personnes déplacées et réfugiées n'a cessé d'augmenter en raison des conflits qui sévissent au Niger (Liptako-Gourma), au nord du Mali et dans le bassin du lac Tchad. Ces conflits, toujours en cours en 2021, semblent devoir se prolonger à court terme. Nous devons poursuivre les actions mises en œuvre en matière de protection, en continuant de cibler en particulier les besoins des femmes et des enfants, qui sont doublement touchés par ces réalités.
- Éducation en situation d'urgence : l'éducation, et tout particulièrement l'éducation en zone de conflit, est l'un des secteurs qui a le plus souffert des effets du confinement et des mesures visant à freiner la pandémie de COVID-19. D'après la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA), entre 2015 et 2019, plus de 11 000 attaques contre des installations éducatives, le personnel enseignant et des élèves ont été enregistrées, tuant ou blessant plus de 22 000 personnes dans au moins 93 pays. La pandémie a entraîné la fermeture de nombreuses écoles, privant de scolarité plus de 15 millions d'enfants dans la région du Sahel. Il sera beaucoup plus difficile pour les filles de réintégrer le système scolaire. Seulement en 2020 et 2021, au Niger, 35 établissements scolaires ont subi des attaques et 377 écoles ont dû fermer ; au Mali, les attaques ont frappé 516 établissements scolaires, provoquant la fermeture de 1 664 écoles.

À l'occasion de sa 8889e session tenue le 29 octobre 2021, le Conseil de sécurité a approuvé la résolution 2601 (2021), dont le Niger était l'un des principaux promoteurs. Ce texte constitue une avancée décisive pour la protection du droit à l'éducation dans les contextes les plus fragiles. Il condamne les attaques et les menaces d'attaques dirigées contre les écoles et les établissements d'enseignement, ainsi que l'impunité des violations du droit international, y compris du droit international humanitaire, et des atteintes commises contre les civils liés aux écoles, notamment les enfants et le personnel enseignant, dans les situations de conflit armé. Par ailleurs, les faibles taux de scolarisation et les taux élevés de décrochage scolaire accentuent les risques auxquels sont exposés les enfants, en particulier le recrutement au sein de forces ou de groupes armés, les violences intrafamiliales, l'exploitation ou la maltraitance.

Pour faire face à ces besoins humanitaires, la communauté internationale a lancé un **appel régional** en faveur de huit pays du Sahel. En 2021, cet appel visait à mobiliser 3,7 milliards de dollars afin de fournir une assistance à 21 millions de personnes. Malgré les efforts déployés pour accroître la visibilité des différentes crises qui secouent la région, la couverture financière présentait

d'importantes lacunes dans des secteurs clés et des disparités significatives entre les pays. Ainsi, l'appel pour le Niger a été couvert à 68 %, contre 38 % pour le Mali.

4. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Afin de relever les défis structurels de la région et d'honorer les engagements contractés par l'AECID dans le cadre du Sommet humanitaire mondial et du Grand Bargain, l'accent sera mis sur le nexus humanitaire-développement-paix, en particulier dans les secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que sur la promotion des transferts en espèces en tant qu'outil d'autonomisation de la population.

4.1. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OS1 : venir en aide aux populations en situation de vulnérabilité face aux crises alimentaires et lutter contre la dénutrition infantile.

OS2 : garantir la protection et la sécurité des populations en situation de vulnérabilité touchées par des conflits armés, en particulier pour les groupes les plus vulnérables (femmes et enfants).

OS3 : promouvoir une éducation de qualité en situation d'urgence pour les enfants, les adolescents et les adolescentes. contraints à des déplacements forcés dans les zones

4.2. PAYS D'INTERVENTION

Au Sahel, l'OAH de l'AECID a décidé de cibler son intervention sur deux pays : le Mali et le Niger.

Mali : pays frappé par le conflit armé et intercommunautaire qui ravage le centre du pays (régions de Mopti et Ségou) et le nord (régions de Tombouctou, Gao et Ménaka).

Niger : région de Diffa, touchée par la crise du lac Tchad, avec des millions de personnes déplacées ou réfugiées ; régions de Tillabéri et de Tahoua, confrontées aux attaques de groupes armés s'inscrivant dans la mouvance djihadiste à la frontière du Mali et du Burkina Faso (Liptako-Gourma) ; région de Maradi, frontalière du Nigeria, affectée par les conflits ethniques.

Une attention particulière sera également accordée au Sahel dans son ensemble, notamment au nord-

est du Nigeria et au Burkina Faso.

4.3. SECTEURS D'INTERVENTION

Les secteurs prioritaires de l'intervention humanitaire ont été initialement sélectionnés en fonction des besoins identifiés et conformément aux objectifs stratégiques définis au point 4.1.

Les principaux secteurs concernés sont : la sécurité alimentaire, la dénutrition infantile, la protection et l'éducation en situation d'urgence.

TABLEAU 2 : SECTEURS/SOUS-SECTEURS D'INTERVENTION PRIORITAIRES PAR PAYS

	SECTEUR	SOUS-SECTEUR
NIGER	Sécurité alimentaire et nutrition	Renforcer la capacité productive des populations déplacées et des communautés d'accueil afin d'améliorer leurs moyens d'existence et d'accroître la durabilité de ceux-ci. Lutter contre la malnutrition aigüe (sévère ou modérée). Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des personnes déplacées et des communautés d'accueil pendant et après la crise en mettant en place des mécanismes de transferts d'espèces et d'approvisionnement en denrées alimentaires de base.
	Protection	Fournir une aide plurisectorielle aux personnes réfugiées ou déplacées et aux communautés d'accueil, touchées par les conflits et l'insécurité dans les pays voisins (Mali et Nigeria). Assurer la prévention des VBG* et la prise en charge des victimes.
	Éducation en situation d'urgence	Offrir aux enfants (filles et garçons) une éducation de qualité, équitable et inclusive. Renforcer les capacités de résilience du système éducatif (former les acteurs éducatifs à la cohésion sociale, à la culture de la paix et à la réduction des risques de catastrophe).
MALI	Sécurité alimentaire et nutrition	Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des personnes déplacées et des communautés d'accueil pendant et après la crise en mettant en place des mécanismes de transferts d'espèces et d'approvisionnement en denrées alimentaires de base. Lutter contre la malnutrition aigüe (sévère ou modérée). Renforcer la capacité productive des populations déplacées et des communautés d'accueil afin d'améliorer leurs moyens d'existence et d'accroître la durabilité de ceux-ci.
	Protection	Fournir une aide plurisectorielle aux personnes réfugiées ou déplacées et aux communautés d'accueil, touchées par le conflit au nord du pays. Assurer la prévention des VBG* et la prise en charge des victimes.
	Éducation en situation d'urgence	Offrir aux enfants (filles et garçons) une éducation de qualité, équitable et inclusive. Renforcer les capacités de résilience du système éducatif (former les acteurs éducatifs à la cohésion sociale, à la culture de la paix et à la réduction des risques de catastrophe).

*VBG : violences basées sur le genre

4.4. PRINCIPAUX PARTENAIRES

Pendant la période de mise en œuvre de la stratégie, l'AECID s'efforcera de développer la localisation de l'aide. Pour ce faire, elle explorera l'appui aux fonds humanitaires et, dans la mesure du possible, le financement direct des acteurs locaux qui présentent un avantage comparatif dans les secteurs d'intervention prioritaires.

L'AECID collaborera avec des organisations spécialisées dans le domaine de l'aide humanitaire d'urgence, notamment le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et avec les agences et organismes internationaux spécialisés du système des Nations Unies. Elle s'appuiera également sur des ONG techniquement compétentes, financièrement solides et disposant d'une expertise préalable dans la zone géographique ciblée par la stratégie.

Ces organisations devront établir une collaboration efficace avec les institutions publiques nationales et les ONG locales ou régionales, et elles participeront activement et assidument aux travaux des instances de coordination mises en place dans chaque pays pour organiser la réponse humanitaire d'urgence.

5. INDICATEURS. MATRICE DE REDEVABILITÉ

		INDICATEURS
Généraux		<p>Budget annuel final alloué dans le contexte Sahel</p> <p>Budget annuel final, ventilé par secteurs et pays</p> <p>Nb de personnes bénéficiaires des interventions (par an)</p> <p>Budget annuel des transferts en espèces (espèces et coupons)</p> <p>Budget annuel alloué aux interventions avec marqueur de genre 2a et 2b (IASC) ou 3 et 4 (ECHO)</p> <p>Nb d'organisations locales et nationales financées</p>
Sectoriels	Protection	<p>Nb de femmes et d'enfants victimes de VBG* pris en charge</p> <p>Nb de femmes et d'enfants bénéficiaires d'une aide psychosociale</p> <p>Nb d'enfants non accompagnés bénéficiaires de soins et de protection alternative</p> <p>Nb de personnes bénéficiaires d'un soutien dans le cadre de procédures d'obtention de papiers et/ou de rapatriement volontaire</p> <p>Nb de personnes sensibilisées, informées ou formées en DIH</p> <p>Nb de personnes menacées de déplacement forcé bénéficiaires d'une aide/prise en charge</p>
	Sécurité alimentaire	<p>Nb de personnes bénéficiaires d'une aide alimentaire</p> <p>Nb de personnes bénéficiaires de transferts en espèces (espèces et coupons)</p>
	Nutrition	<p>Nb de personnes souffrant de malnutrition modérée ou sévère prises en charge (par an)</p> <p>Nb de personnes avec enfants à charge informées ou formées en alimentation infantile</p> <p>Nb d'établissements dont les capacités de prise en charge de la dénutrition ont été renforcées</p>
	Éducation en situation d'urgence	<p>Nb d'enfants en âge scolaire (3-17 ans) victimes de la crise scolarisés ou avec un enseignant formé en soutien psychosocial</p> <p>Nb d'enfants en âge scolaire (3-17 ans) victimes de la crise ayant reçu un kit de dignité et/ou un kit scolaire</p> <p>Nb de parents ayant reçu au sein de la communauté des messages visant à promouvoir et à améliorer l'accès à un milieu d'apprentissage sûr</p>

*VBG : violences basées sur le genre

Catálogo General de Publicaciones Oficiales:

<https://cpage.mpr.gob.es>

© De esta edición:

Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo



Av. Reyes Católicos, 4
28040 Madrid, España

Tel. +34 91 583 81 00
www.aecid.es

NIPO online: 109-22-093-X